

Cadre fonctionnel relatif aux restrictions involontaires

14 mai 2024

Subvention du Darwin Capabilité et Capacité, et une bourse philanthropique

Royal Botanic Gardens, Kew

Améliorer les capacités de planification de la biodiversité en Guinée

République de la Guinée

Valide aussi pour le projet-

Collaboration communautaire dans la conservation des Zones Tropicales Importantes pour les Plantes (ZTIP) dans la région de Guinée Forestière.

Résumé de la subvention

1. Organisation du bénéficiaire : Royal Botanic Gardens Kew.
2. Intitulé de la subvention : Améliorer les capacités de planification de la biodiversité en Guinée.
3. Numéro de subvention : DARCC044
4. Montant de la subvention (en GBP) : £ 197,151
5. Dates proposées pour la subvention : 01 mai 2024-31 mars 2026
6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé : République de la Guinée
7. Synthèse du projet :

Capacité fondamentale établie pour les chercheurs guinéens et les autorités locales pour identifier, étudier, protéger et propager les espèces végétales menacées, capacité des communautés locales renforcée à améliorer leurs moyens de subsistance grâce à des solutions à base de plantes.

Résultat 1 : Capacité nationale accrue des chercheurs et des autorités locales en matière d'identification des plantes, d'enquête, de liste rouge et amélioration des données disponibles pour la future liste rouge nationale.

Résultat 2 : Les groupes communautaires et d'autres parties prenantes collaborent pour mettre en place des réseaux de surveillance et de collecte des semences afin d'améliorer l'approvisionnement durable en semences indigènes pour le reboisement.

Résultat 3 : Matériaux de cours en français et en langues locales développés pour permettre un enseignement futur par des partenaires locaux.
8. Date de préparation de ce document : 06 mai 2024

Contexte du projet

La Guinée possède les niveaux de diversité d'espèces végétales les plus élevés d'Afrique de l'Ouest, avec 273 espèces évaluées comme menacées (Couch et al, 2019). Ses espèces et genres les plus rares sont endémiques à l'échelle nationale et menacés à l'échelle mondiale par la destruction de l'habitat au profit de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'expansion urbaine et de l'exploitation minière (Couch et al, 2022). La Guinée a subi des pertes massives d'habitat naturel, 96 % de sa forêt intacte d'origine a été perdue en 1992 (Sayer et al) et des pertes supplémentaires de 25 % de la superficie forestière entre 2003 et 2018 en Guinée Forestière qui est la région la plus boisée (Fitzgerald et al, 2021). En 2019, 22 zones végétales importantes ont été identifiées en Guinée grâce à un partenariat entre RBG Kew, l'Herbier national de Guinée, des ONG et le gouvernement.

Environ 63 % de la population guinéenne est rurale, avec une augmentation de 2,1 % par an (Banque mondiale, 2021) et les gens dépendent de la forêt et de ses produits pour les médicaments, la nourriture, les matériaux de construction, etc. ressources naturelles. Cependant, bon nombre de ces produits forestiers non ligneux (PFNL) soutiennent également les marchés urbains locaux et la demande ne cesse de croître (Haba et al, 2021). Le 6ème Rapport national pour la CDB (2018) souligne, entre autres facteurs, une faible implication des communautés locales dans leur protection et une connaissance insuffisante de la biodiversité en raison de programmes de recherche scientifique inadéquats comme obstacles et exigences pour atteindre les objectifs d'Aichi. Le gouvernement guinéen s'engage à travers son Plan national de développement économique et social en faveur de la gestion durable des écosystèmes.

Le reboisement est une activité clé du gouvernement chaque année, mais dans le passé, seul un groupe sélectionné d'espèces était utilisé, principalement des espèces exotiques comme *Gmelina arborea*, qui ne font rien pour améliorer la biodiversité et en modifier la composition. C'est particulièrement un problème pour le reboisement dans les zones protégées. De récents projets de collaboration visant à créer des pépinières villageoises pour cultiver des plants d'arbres d'espèces menacées et utiles ont connu un succès modéré à leurs débuts. Dix pépinières communautaires situées dans les zones tampons des ZTIP reboisent et créent des forêts communautaires pour le bénéfice à long terme des communautés. L'un des facteurs limitant l'intensification des activités est le manque de connaissances sur l'endroit où se trouvent les populations de plantes menacées et utiles. Le plan d'action national pour les arbres menacés (non publié,

2023) utilise des évaluations au niveau mondial car il n'y a pas suffisamment de données pour évaluer au niveau national. Il identifie le manque de capacité des chercheurs locaux, des agents forestiers et des praticiens de la conservation à identifier ces espèces car elles sont souvent rares et peu documentées. La botanique n'est plus enseignée dans les universités, ce qui ajoute à ce manque de connaissances. En plus de protéger ces espèces *in situ*, l'accès aux semences pour les programmes de propagation et de replantation a été un facteur limitant, en partie à cause de la petite équipe de botanistes qui surveillent et collectent le matériel de propagation. La collecte excessive de graines et de plantule provenant de petites sous-populations pourrait conduire à une diversité génétique restreinte et à une régénération naturelle réduite. Former les chercheurs, les forestiers et les communautés locales à reconnaître, enregistrer les données et collecter des graines de manière durable améliorera l'accès et renforcera les populations d'arbres menacés et utiles., fournir des revenus aux générations futures.

Les projets récents menés par notre partenariat guinéen se sont concentrés sur la culture de jeunes arbres d'espèces menacées et socio-économiques pour la replantation à l'aide de la reforestation naturelle assistée (ANR) dans les zones de tampon des ZTIPS. Le manque de disponibilité des semences, la localisation des espèces à travers la Guinée et la disponibilité d'une équipe pour la collecte des semences sont des facteurs limitants pour l'intensification de ces activités. Grâce à la formation et au renforcement des capacités des défenseurs de l'environnement, des botanistes, des forestiers et des communautés locales, nous créerons un réseau de personnes capables de collecter des données sur l'emplacement, l'abondance, les menaces, la phénologie et la disponibilité des semences. Cela facilitera la liste rouge nationale des plantes et la collecte durable de graines des sauvageons d'espèces menacées pour soutenir villages pépinières.

Actuellement, des plusieurs projets d'ONG se concentrent sur le reboisement autour du nouveau réseau de zones protégées, travaillant avec les communautés locales pour faire pousser des plantes, mais pas toujours avec les espèces indigènes. La création de cette capacité permettra un approvisionnement durable en plantes indigènes et générera des revenus pour les communautés locales qui pourront vendre leurs des plantes aux ONG locales et aux projets de reboisement gouvernementaux garantissant que les bons arbres sont plantés au bon endroit (di Sacco & Hardwick, 2021).

Le projet se concentrera sur le renforcement des capacités nationales, mais se concentrera également sur deux régions spécifiques au niveau local. Nous disposons actuellement de dix pépinières communautaires locales en Guinée Maritime et en Guinée Forestière. Les communautés locales sont motivées à poursuivre ces activités, car elles comprennent comment cela profite non seulement à elles-mêmes mais aussi aux générations futures. Tous les cours viseront à assurer une participation égale des hommes, des femmes et des jeunes, et à promouvoir les jeunes chercheurs.

Pour y parvenir, nous dispenserons une formation sur les techniques d'enquête sur la végétation, l'identification des plantes, la liste rouge de l'UICN, la collecte et le stockage des graines. S'appuyant sur le succès de la formation développée en 2022 dans le cadre du financement du CEPF, un cours simplifié d'une semaine sur les techniques d'enquête sur la végétation dispensée par le personnel de RBG Kew et HNG sera dispensé dans chacune des quatre régions naturelles de Guinée, formant un minimum de 80 personnes sur deux ans. Ce cours a également mis en évidence le manque de connaissance des plantes guinéennes, notamment des espèces non ligneuses et rares ou des techniques d'inventaire des plantes. Il s'agit d'un problème national puisque la botanique n'est plus enseignée sous forme de diplôme et que les plantes sont souvent négligées dans la gestion des aires protégées.

Une version française adaptée du cours Kew Tropical ID deux fois par an, une à Conakry et une à Sérédou (emplacement des deux plus grands herbiers), sera dispensée par le personnel de RBG Kew et MBG pour améliorer les compétences en identification des plantes par les praticiens locaux de la conservation et des chercheurs. Des ateliers d'essai avec des chercheurs formés apprenant aux participants de la communauté locale à identifier les plantes menacées sur le terrain seront soutenus par HNG/RBG Kew et MBG.

La formation à la collecte de semences sera soutenue par le Millennium Seed Bank Partnership. Un chercheur guinéen sera financé pour suivre un cours de formation au Ghana afin de faciliter l'amélioration de la banque de semences nationale. Des ateliers sur la collecte de semences seront organisés avec les

acteurs locaux pour commencer le développement d'un réseau national de collecte de semences qui soutiendra les efforts de reboisement à long terme.

Des cours de formation sur la Liste rouge de l'UCN seront organisés à l'intention des chercheurs, des gouvernements et des ONG partenaires afin de faciliter les efforts nationaux en faveur de la liste rouge. Cela sera soutenu par l'Autorité de la Liste Rouge des Plantes d'Afrique de l'Ouest.

Un système d'enregistrement de données facile à utiliser utilisant KoboToolbox sera développé pour garantir que la saisie des données puisse être effectuée par les participants à tous les niveaux. Les données alimenteront la plateforme nationale de données sur les herbiers (RHIA) liée au GBIF pour permettre un accès ouvert aux données. Le développement de réseaux locaux de surveillance et de collecte des semences sera mis en place en Guinée Maritime et en Guinée Forestière. Des groupes WhatsApp seront mis en place pour faciliter le partage d'informations sur la collecte des semences et l'accompagnement des équipes dans les différentes régions. Le cadre de sauvegarde développé pour le projet CÉPF sera renouvelé avec les communautés. Toute la collecte et le partage de données seront expliqués et le CLIP sera obtenu. Le projet soutiendra les activités des groupes communautaires locaux pour développer un modèle commercial pour leurs groupes coopératifs avec les pépinières villageoises afin d'accroître leur indépendance par rapport aux flux de financement du projet et de fournir des avantages économiques à long terme.

Les compétences acquises fourniront aux partenaires et acteurs locaux de nouvelles compétences et les moyens de gérer les espèces végétales menacées de Guinée pour la conservation in situ et ex situ et faciliteront la réussite des projets actuels et futurs. Le projet renforcera les partenariats entre les communautés, les autorités locales et les chercheurs.

B. Mise en œuvre participative

Le projet s'engage à être inclusif et transparent et adoptera donc une approche pleinement participative.

Nous travaillerons en étroite collaboration avec l'ONG Guinée Ecologie qui possède une vaste expérience en animation communautaire, ils dirigeront ce processus participatif.

Nos principaux principes de participation comprennent :

- La participation doit être équitable, permettant à chacun d'exprimer ses préoccupations et ses opinions. On veillera à ce que les groupes vulnérables puissent être entendus, ce qui pourrait entraîner l'utilisation de temps et de ressources techniques supplémentaires. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation des langues locales et des méthodes de communication appropriées.
- Le processus de participation devrait être basé sur l'encouragement et le respect mutuel entre les participants.
- Il faut prévoir suffisamment de temps dans les processus de prise de décision pour permettre une véritable participation.
- La participation aux événements tiendra compte du calendrier des hommes et les femmes
- Les sous-groupes ou comités devraient être représentatifs de tous les membres de la communauté et la participation des femmes à ces groupes sera activement encouragée.
- Les ateliers et événements de formation encourageront la diversité et l'équité. Les femmes seront encouragées à participer dans tous les domaines, de la collecte de plantes à la formation sur les modèles de business.

C. Critères pour l'éligibilité des personnes concernées

Nous n'envisageons pas que beaucoup de personnes soient affectées par le projet puisque tout resserrement de la réglementation sera entrepris avec l'accord de toutes les parties prenantes. Les personnes touchées sont susceptibles de mener des activités illégales. Trois des ZTIPs (=KBA (Ziama, Pic de Fon et Nimba)) ont des zones intégralement protégées en leur sein, puis une zone tampon (zone de production) où des restrictions sont déjà en place. Le mont Béro Diécké sont actuellement des forêts classées, mais le processus d'élaboration des plans de gestion de ces zones a déjà commencé avec le

Centre Forestier de Nzérékoré (CFZ) et des conservateurs sont présents pour restreindre certaines activités à l'intérieur des limites forestières.

Les personnes potentiellement touchées par d'autres restrictions résultant de ce projet seront principalement celles qui récoltent des produits forestiers non ligneux de manière illégale ou non durable ou participent à d'autres activités illégales telles que la récolte du bois et la production de charbon de bois dans les limites de l'aire protégée.

D. Mesures visant à aider les personnes touchées

L'équipe du projet essaiera d'identifier les personnes touchées par le projet et en fonction des besoins de celles-ci, des assistances techniques seront proposées pour améliorer leur condition de vie et de travail. Comme par exemple, le projet travaillera avec les récolteurs de PFNL pour les éduquer aux techniques de récolte durable dans les zones autour des ZTIPs. Le projet recherchera les PFNL potentiels à commercialiser pour améliorer les moyens de subsistance de la population, en particulier dans les zones autour des ZTIP du mont Béro et de Diécké, qui seront désignées comme aires protégées. Ce projet met en place les moyens pour améliorer ces conditions avec les groupements chargés avec les pépinières villageoises, les formations sur les modèles de d'affaires pour grandir ces pépinières et rendre profitable, les autres sources alternatives génératrices de revenus fondées sur la nature. Cela aidera à minimiser l'impact sur les personnes affectées et / ou à améliorer leurs moyens d'existence en leur donnant une incitation à protéger les ressources végétales.

E. Mécanisme de résolution des conflits et mécanisme de doléances :

SYSTEME D'ALERTE DE GESTION DES CONFLITS

Introduction

Le Système d'Alerte Précoce des Conflits (SAP) est un mécanisme qui est au centre des mesures qui permettent de limiter au moment opportun, la perte en vie, des conflits d'intérêt et des moyens de subsistance due aux aléas (catastrophe) et aux comportements humains. Le SAP est constitué d'une série de mécanismes de surveillance organisée ou d'actions qui collectent des informations

Le SAP apparaît plutôt comme un outil de réduction des risques de conflits au sein d'une communauté. Sa performance est avérée s'il génère une réponse appropriée au sein de la population exposée, c'est-à-dire une réaction opportune qui permet de mettre les personnes et les biens hors de danger.

L'objectif d'un SAP

Le SAP a pour objet d'identifier le plus tôt possible un risque ou une situation que l'on désire prévenir, afin que les moyens nécessaires à cette prévention puissent être mis en œuvre.

Structure et fonctionnement du système

Pour sa mise en œuvre le projet doit mettre en place un comité de gestion en commun accord avec les communautés villageoises, il s'agira de : créer un cadre formel de remontée d'informations ; choisir des mécanismes appropriés de partage d'informations ; contribuer à l'amélioration de la performance et de l'efficacité de la prévention des conflits et ou crises.

1. Cadre informel de remontée d'information :

Ce cadre doit être constitué de personne ressource jouissant d'une certaine confiance de la part de la population. Il est composé de : Chef de district ou de secteur selon l'organisation administratif du milieu ; les membres des associations ou organisations locales telles que l'association des chasseurs, de pêcheurs, des éleveurs etc... Ces personnes sont répertoriées au niveau l'unité de gestion du projet

2. Mécanismes appropriés de partage d'informations :

Le gestionnaire du projet organise avec les membres du cadre informel des séances de rencontres pour recueillir les informations qui prévalent dans la localité ayant des liens avec le projet. À tout moment

l'équipe de gestion du projet doit être accessible par les membres du cadre ainsi constitué. Cette accessibilité se fera soit par contact direct soit par téléphone.

Les informations tirées des membres du cadre par l'équipe de projet seront vérifiées en la recoupant avec d'autres sources avant de partager la partager avec les autorités administratives afin de trouver les solutions nécessaires. Ce processus comprend les étapes suivantes :

- Collecte des données ;
- Analyse des données ;
- Evaluation pour l'alerte ou l'identification de divers scénarios ;
- Formulation de propositions d'action ;
- Transmission de recommandations ;
- Evaluation de la réponse rapide.

L'amélioration de la performance et de l'efficacité de la prévention des conflits et ou crises :

L'amélioration de la performance de la prévention des conflits passe par l'analyse du contexte. Les contextes visés dans cette analyse sont : le social, le politique, l'économie et le culturel.

L'approche méthodologique consistera à :

1. Sensibiliser les communautés sur l'importance de la mise en place d'une équipe d'alerte précoce et la gestion des conflits
2. Identifier avec les communautés les personnes devant constituer l'équipe d'alerte précoce
3. Définir avec la communauté le mécanisme de remontée d'informations :
 - Cadre informel de remontée d'informations : Chef du secteur/ district
 - Mamadou Diawara, Exécutif, Guinée Ecologie. (+224) 621 27 75 08, diawaramadou83@gmail.com
 - Dr Sékou Magassouba, Herbar National de Guinée, UGAN Conakry BP1147. Email: herbiernationalguine@yahoo.fr, téléphone: (+224) 622/655(27 81 85).
 - Charlotte Couch, Royal Botanic Gardens Kew, Richmond, Surrey, UK. +44 (0)208 332 5000, email: c.couch@kew.org
 - Dr Martin Cheek, Head of Africa Team, Royal Botanic Gardens Kew, Richmond, Surrey, UK. +44 (0)208 332 5000, email. M.Cheek@kew.org
4. Choisir avec la communauté les méthodes et les moyens de gestion des conflits.
 - Le projet organisera des ateliers avec les communautés au début du projet pour discuter les objectifs et surligner les problèmes potentiels.
 - Le mécanisme SAP sera discuté et formalisé avec chaque communauté est des affiches, dans la langue locale, ces affiches seront installées dans les lieux publics.
 - Le cadre informel sera responsable pour alerter le gestionnaire du projet des doléances. Cependant, un individu pourrait contacter le gestionnaire du projet directement s'il y a un conflit entre eux et le cadre informel.

Toute doléance soulevée auprès des responsables du projet sera transmis à l'équipe régionale de mise en œuvre et Chef Department Afrique de RBG Kew dans un délai de 15 jours. Les responsables du projet communiqueront également à ce moment une description des réponses apportées pour traiter la doléance. Si le demandeur n'est pas satisfait des réponses apportées, il pourra soumettre la doléance directement au Chef Department Afrique de RBG Kew à l'adresse M.Cheek@kew.org.

Références

- Couch C, Cheek M, Haba P, Molmou, D, Williams J, Magassouba S, Doumbouya S, Diallo M Y. (2019) Threatened Habitats and Tropical Important Plant Areas of Guinea, West Africa. Solopress, UK.
- Couch, C., Molmou, D., Magassouba, S., Doumbouya, S., Diawara, M. et al (2022) "Piloting development of species conservation action plans in Guinea." Oryx <https://www.doi.org/10.1017/S0030605322000138>.
- Darbyshire, I., Anderson, S., Asatryan, A. et al. (2017) Important Plant Areas: revised selection criteria for a global approach to plant conservation. Biodivers Conserv. <http://link.springer.com/article/10.1007/s10531-017-1336-6>
- Di Sacco, A., Hardwick, K.A., Blakesley, D., Brancalion, P.H.S. et al. (2021) Ten golden rules for reforestation to optimize carbon sequestration, biodiversity recovery and livelihood benefits. Glob Change Biol. 27:1328–1348. doi:10.1111/gcb.15498
- Fitzgerald, N., Nackoney, J., Potapov, P., Turubanova, S. (2021) Agriculture is the primary driver of tree cover loss across the Forestière region of the Republic of Guinea, Africa. Environ. Res. Commun. 3: 121004. <https://doi.org/10.1088/2515-7620/ac4278>
- Haba, O-O., Diabate, M., Sangare, A., et al (2021) Plantes forestières commercialisées dans les marchés urbains de la Guinée Forestière. In Biodiversité des écosystèmes intertropicaux. Eds Profizi, J.p., Ardilo-Chauvet, S, Billot, C. et al. IRD Editions. Institut de recherche pour le développement. Marseille, France.
- Lopez Calix, Jose R.; Lemiere, Christophe; Moller, Lars Christian.2018. *Disrupting the Gender Divide in Mali, Chad, Niger and Guinea (English)*. AFCW3 Economic Update Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/605471541607872022/Disrupting-the-Gender-Divide-in-Mali-Chad-Niger-and-Guinea>
- Sayer, J.A., Harcourt, C.S., Collins, N.M. (1992) The Conservation Atlas of Tropical Forests: Africa. IUCN and Simon and Schuster, Cambridge, UK

Lu et approuvé par les représentants de la communauté de : Gbèlèye

* Président du District

Nyan Niamey



tel: 610 28 24 74

* Président du Groupement

Papa thea

~~Jeé~~

tel: 613 75 25 46

* Le Notable

Cé Komy Gamy

~~thea~~

tel: 612 27 48 63

* Représentante des Femmes

~~*~~
NoWai Kona Gamy

tel: 621 85 33 86

Lu et approuvé par les représentants de la communauté de : Yomnono

X Le Chef Secteur ~~Mami~~  tel: 625 8956 16
Maman Alexis Mamy

X Le Notable


Lah Mamy

X President du Groupement

621514059

Maman Gbato Niamey

X Representante des femmes

- tel: 625 31 26 54

M^m Odil Mamy.

Lu et approuvé par les représentants de la communauté de : Ouléouan

X le chef secteur

tel: 628132016

Fassou-yosilé Haba 



X le Notable

tel: 612827501




Mathieu Haba

X Représentante des femmes

tel: 627370250

Tonhon Haba 

X Représentante du bureau consultatif

Fassou Guité Haba  tel: 627479153

Lu et approuvé par les représentants de la communauté de :

Laminata

* Chef secteur



Néma Jacques Haba

Tel: 624382202

* le notable



Zaoro Haba

* Représentante des femmes



Tonhon Kolié

Tel: 628970759

* Représentant du bureau consultatif



Simon Haba

Tel: 620302076

Lu et approuvé par les représentants de la communauté de : *Gounagalaye*

* le Président du district

Ambroise

Kplaémou



Tél: 627282178

* le notable

✱

Fassou Pé Traoré

* Président du groupement

Félix Kolomou

Tél: 625860363